



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE INTERPROFESSIONNELLE REPRÉSENTATIVE

des métiers de la santé et sécurité au travail,
de la sécurité et de la sûreté

Dossier de presse

Sommaire	
Quel est l'objet d'AGIR ?.....	4
Qui sommes-nous ?.....	6
Les adhérents	6
Comment nous rejoindre ?	12

AGIR



Tout employeur, dont l'activité relève du secteur public ou privé, doit, vis-à-vis des travailleurs dont il assume la responsabilité, appliquer et mettre en œuvre en permanence, ses obligations en matière de santé et de sécurité au travail.

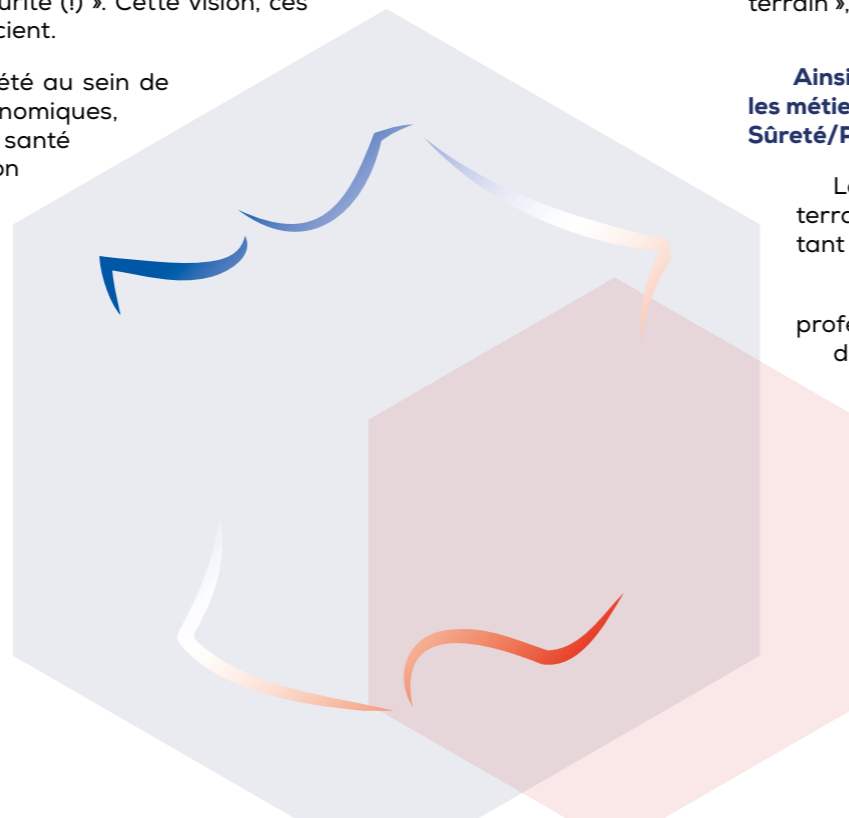
Ces obligations sont définies par les dispositions du Code du Travail (1).

Dès lors que son activité, notamment commerciale ou événementielle, prévoit la réception d'un public, l'employeur devenu, vis-à-vis des autorités, exploitant, a l'obligation de garantir et d'assurer la sécurité des personnes qu'il reçoit, notamment au travers de l'application des mesures de prévention des **risques d'incendie et de panique (2)**.

Enfin, les infrastructures et leurs occupants devant être protégés contre tout risque d'intrusion malveillante, pouvant aboutir à un vol, une agression, voire un attentat, chaque employeur, chaque exploitant doit mettre en place les mesures de sûreté et de protection qui s'imposent. Ces actions relèvent principalement des dispositions du **Code de la Sécurité Intérieure (3)**.

On le voit, la **Santé et la Sécurité au Travail (1)**, la **Sécurité (notamment en lien avec la présence d'un public) (2)** et la **Sûreté/Protection (3)** sont intimement liées, et ce, depuis plusieurs décennies. Même si les activités relevant de ces thématiques répondent à des sources réglementaires différentes, qui, dans le meilleur des cas, se complètent, leur exercice « sur le terrain » est fragmenté. Par exemple, il est trop souvent oublié, qu'un agent de sûreté, ou un agent de sécurité est avant tout un travailleur et qui, comme tout travailleur, est placé sous l'obligation de sécurité de résultat de son employeur. Sur un autre registre, il est trop souvent considéré qu'un(e) Référent(e) en Santé et Sécurité au Travail n'est pas compétent(e) sur les sujets relatifs à la prévention des risques au sein d'un établissement recevant du public, au motif « que l'on ne parle pas de la même sécurité (!) ». Cette vision, ces mentalités doivent changer, afin que le continuum sécuritaire soit efficient.

Face à une actualité sans cesse en mouvement, dans une société au sein de laquelle viennent se conjuguer des crises, qu'elles soient sanitaires, économiques, sociales et sociétales, les activités relevant des domaines de la santé et de la sécurité au travail, de la sécurité et de la sûreté/protection commencent à être en tension. Si les professions et métiers induits doivent répondre aux défis de demain, il n'en demeure pas moins qu'ils sont confrontés, dès à présent, à de nouvelles contraintes. L'État se désengageant de certaines de ses missions régaliennes, la réalité sécuritaire doit, et devra s'adapter au travers de l'acquisition de nouvelles connaissances, de nouvelles compétences, mais également au travers de l'utilisation de matériels innovants et performants, de nouvelles technologies, de l'omniprésence grandissante de l'**Intelligence Artificielle (IA)**. S'il apparaît évident que les secteurs de la sécurité précités sont connexes et voient une véritable mutation s'opérer, il paraît évident qu'ils ne bénéficient pas d'une réelle représentation, d'un véritable « Collectif », et ce, jusqu'au plus haut niveau national.



En effet, en se projetant dans un avenir proche, au regard de la réponse à apporter face aux événements à venir, il n'est plus concevable qu'au sein des domaines professionnels relevant de la santé et de la sécurité au travail, de la sécurité et de la sûreté/protection, une organisation professionnelle, aujourd'hui pour demain, soit exclusive à l'activité d'une entreprise, ou à leurs employeurs. **Non !** Pour qu'il soit entendu et entendable par l'ensemble de ses interlocuteurs, un syndicat doit représenter les forces vives de tout un secteur d'activité, au travers de tous les acteurs qui le composent, quitte à dépasser voire à s'émanciper, dans une certaine mesure, de la notion de branche professionnelle. Afin de défendre de manière progressive les intérêts d'un collectif fort, il faut... un syndicat professionnel fort, une organisation professionnelle forte, unitaire, représentative de tout un domaine d'activité, proactive sur les actions à mener face aux questions relatives aux conditions de travail, à la formation, aux équipements de travail, à la rémunération (...).

De fait, afin de répondre aux besoins d'une représentation forte et unitaire des intérêts des métiers relevant des domaines de la santé & sécurité au travail, de la sécurité, de la sûreté/protection, il est constitué une organisation professionnelle en application des dispositions du Titre III du Livre Ier de la deuxième partie du code du travail : « AGIR ».

Cette organisation professionnelle a pour vocation, dans un premier temps, de regrouper l'ensemble des professions et métiers en lien avec les domaines de la santé & sécurité au travail, de la sécurité, de la sûreté/protection, puis de les représenter et de les défendre pour leurs intérêts professionnels.

L'Assemblée Générale Interprofessionnelle Représentative (AGIR) des métiers relevant de la Santé & de la Sécurité au Travail, de la Sécurité et de la Sûreté s'inscrit dans cette défense collective, en ayant pour objectif principal que cette organisation professionnelle devienne incontournable, devienne une référence, tant sur les actions « de terrain », qu'autour de la table des négociations.

Ainsi « AGIR », se revendique être la première organisation professionnelle, en France, représentative de tous les métiers et de toutes les professions relevant de la Santé & de la Sécurité au Travail, de la Sécurité et de la Sûreté/Protection.

Les membres fondateurs de l'organisation professionnelle « AGIR », tous issus et experts du « travail de terrain » ont à cœur de faire évoluer ces métiers, tant sur leur reconnaissance, que sur leur professionnalisation, tant sur leurs conditions d'exercice, que sur leurs rémunérations.

Il faut donc, dès à présent, dès aujourd'hui, pour que le travail de fond débute, que cette organisation professionnelle mobilise, regroupe, fédère, rassemble, pour que, demain, ce syndicat puisse nous, puisse vous défendre ! Soyons ambitieux, soyons visionnaires !

TOUS UNIS POUR AGIR !

Quel est l'objet d'AGIR ?

En application des statuts de l'Organisation Professionnelle AGIR a pour objet de :

Participer à la négociation collective au niveau des branches professionnelles des métiers et professions en lien avec la santé & sécurité au travail, de la sécurité, de la sûreté/protection.

Initier une action collective en faveur d'une meilleure définition et d'une revalorisation des métiers et professions relevant des domaines de la santé & sécurité au travail, de la sécurité, de la sûreté/protection notamment en ce qui concerne les questions relatives aux conditions d'exercice.

Mettre en rapport les professionnels dont l'activité relève des domaines de la santé & sécurité au travail, de la sécurité, de la sûreté/protection.

1

Représenter et défendre l'intérêt collectif et individuel professionnel de ses adhérents, par tout moyen légal, dès lors qu'une action commune est jugée nécessaire, et le cas échéant, ester en justice.

2

Adopter tout projet de convention collective, accepter ou rejeter tout accord de principe, concernant les dispositions de cette convention.

3

4

Représenter les professions et métiers concernés, auprès des pouvoirs publics, des partenaires sociaux, des organisations et organismes privés, et le cas échéant, adhérer à ces derniers ou participer à leurs travaux au travers de leur(s) comité(s), commission(s), groupe(s) de travail, voire groupe(s) d'expression.

5

6

Concourir par tous les moyens, à la reconnaissance et la professionnalisation des connaissances et compétences des métiers en lien avec des domaines de la santé & sécurité au travail, de la sécurité, de la sûreté/protection.

Concourir par tous les moyens, à la rédaction de tout projet de décret ou de modification de décret, de tout arrêté ou de modification d'arrêté, de toute circulaire dont l'objet est en lien avec les métiers relevant des domaines de la santé & sécurité au travail, de la sécurité, de la sûreté/protection.

Contribuer à l'amélioration permanente de la qualité de service proposé par les professionnels des secteurs professionnels relevant des domaines de la santé & sécurité au travail, de la sécurité, de la sûreté/protection.

8

10

12

7

9

11

13

Concourir par tous les moyens, à la reconnaissance et la professionnalisation des métiers liés à la pédagogie au profit d'acteurs relevant des domaines de la santé & sécurité au travail, de la sécurité, de la sûreté/protection.

Concourir par tous les moyens, à la création de contenus et de programmes de formation, de synopsis et déroulés pédagogiques, voire l'élaboration et la rédaction de certification(s) professionnelle(s) nécessaires à l'évolution constante des métiers relevant des domaines de la santé & sécurité au travail, de la sécurité, de la sûreté/protection.

D'étudier toute question d'ordre juridique, éthique, déontologique, technique, technologique, commercial, économique, professionnel, qui présente un intérêt collectif ou individuel pour les adhérents.

Promouvoir, par tout moyen, les métiers relevant des domaines de la santé & sécurité au travail, de la sécurité, de la sûreté/protection, et, d'une manière générale, se doter des moyens nécessaires pour réaliser cet objet.

Les adhérents

Afin de permettre une représentation équilibrée des adhérents, reflétant la diversité professionnelle et économique du secteur relevant de la santé & sécurité au travail, de la sécurité, de la sûreté/protection, ceux-ci sont répartis en 6 Collèges en fonction de leur activité.

Les Collèges ainsi définis sont :

Collège	Fonction
A	Collège qui regroupe les organismes de formation professionnelle continue pour adultes et les prestataires de formation spécialisés dans les domaines de la santé & sécurité au travail, de la sécurité, de la sûreté/protection.
B	Collège qui regroupe les formateurs(trices) spécialisé(e)s dans les domaines de la santé & sécurité au travail, de la sécurité, de la sûreté/protection.
C	Collège qui regroupe les entreprises de sécurité et de sûreté/protection et les entreprises dotées d'un service de sécurité interne.
D	Collège qui regroupe l'ensemble des acteurs de la prévention et de la sécurité.
E	Collège qui regroupe les institutionnels de la sécurité ainsi que les représentants d'organisations professionnelles, de cercles de compétences, de cercles professionnels.
F	Collège qui regroupe les équipementiers en sécurité et sûreté.

Qui sommes-nous ?

Le Comité Directeur Exécutif d'AGIR est composé de 16 membres, tous issus des métiers relevant de la **Santé & Sécurité au Travail, de la Sécurité, de la Sûreté/Protection**. Chacun de ses membres est reconnu pour son professionnalisme, ses compétences, voire, son expertise. La composition du Comité Directeur Exécutif est telle, qu'elle permet à AGIR d'être reconnu au plus haut niveau de l'Etat, car il est représentatif des professions et des métiers susnommés. Tous les membres du Comité Directeur Exécutif se sont portés volontaires, de manière spontanée, autour du Président, pour défendre l'objet de l'Organisation Professionnelle, et ont validés individuellement, les termes des statuts et du règlement intérieur d'AGIR. L'action d'AGIR a pour vocation de s'exercer sur l'entièreté du territoire national français (DROM et COM inclus), tant au sein des établissements relevant de la Fonction Publique, qu'au sein d'entreprises et de sociétés privées. La hiérarchie choisie, prévoyant un Président et deux Vice-Présidents a pour objectif de « démultiplier » l'action du syndicat professionnel sur des thématiques spécifiques et parfois complexes.



Président d'AGIR

**Sébastien
BOUZIAT**

48 ans, ancien sapeur-pompier militaire et ambulancier **SMUR**, je suis actuellement directeur technique et pédagogique d'un organisme de formation. Bénéficiant d'un agrément d'**IPRP** (Intervenant en Prévention des Risques Professionnels), je suis Instructeur National de Secourisme, Formateur de Formateurs en Sauvetage Secourisme du Travail et Instructeur Incendie. Je mets mon expertise en matière de Santé et de Sécurité au Travail au service des formations des représentants du personnel au Comité de Social de l'entreprise (**CSE/CSSCT**) mais également d'établissement relevant de la Fonction Publique (d'État, Territoriale et Hospitalière).

Spécialisé dans la recherche des causes et circonstances d'un incendie, je bénéficie d'une solide expérience de terrain, tant en matière de prévention que d'intervention, pour des feux dits « urbains », incendie de forêts, feux industriels et pétro-chimiques. Créateur et dépositaire des marques « Équipier de Première Intervention », « Équipier de Seconde Intervention », « SSIAP 1 », « SSIAP 2 », « SSIAP 3 » et « Secourisme Tactique », je travaille à la vulgarisation de la Santé et de la Sécurité au Travail, la Sécurité, de la Sûreté/Protection, au travers notamment, de l'élaboration et de la rédaction de livrets, manuels et supports pédagogiques.

Depuis 2015, j'ai orienté mon activité professionnelle vers la prévention des risques liés aux actes de terrorisme, en accompagnant, tant les entreprises privées que les collectivités publiques dans la mise en œuvre de protocoles spécifiques (**PPMS-PMS**), la formation de leur personnel et leur mise en situation.

Titulaire depuis 2022, d'un Diplôme Universitaire en Sécurité Intérieure – Sécurité Privée, je suis à l'origine de la création du syndicat professionnel « **AGIR** », qui a pour but, pour la première fois, sur le territoire national français, de réunir et de fédérer l'ensemble des acteurs du marché pour un objectif et des intérêts communs.

Président de la première organisation professionnelle de France, relative aux métiers relevant de la **Santé & Sécurité au Travail, de la Sécurité, de la Sûreté/Protection**, j'ai à cœur, d'œuvrer, au quotidien, pour l'évolution et la reconnaissance de ces métiers.

« Les événements ne sont que l'écume des choses, ce qui m'intéresse, c'est la mer. » **Paul Valéry**



Vice-Président
représentant l'activité
« **Sécurité** »

**Éric
HEGNIEVITZKI
COURTOIS**

51 ans, je suis Responsable Pédagogique au sein d'un Organisme de Formation dont l'activité est essentiellement tournée vers les métiers de la sûreté et de la sécurité incendie. J'apporte au quotidien, mon expertise, dans l'objectif de solutions pédagogiques adaptées aux besoins de nos clients et aux contraintes de certains projets qu'il soit éphémère, tel un événementiel, ou structurel, dans le cadre d'un Etablissement Recevant du Public, d'un Immeuble de Grande Hauteur, voire, de Très Grande Hauteur. J'exerce également mes compétences au bénéfice des exploitants et personnels d'Installations Classées pour la Protection de l'Environnement.

Titulaire du Diplôme SSIAP 3, j'ai lié ma deuxième passion, l'ingénierie pédagogique que je pratique depuis plus d'une dizaine d'année à mon expérience de « terrain », ce qui m'amène à être reconnu dans le cadre de l'animation de sessions de formation au profit de fonctionnels de la sécurité incendie, tels les Chefs du Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes.

Ayant une vision précise du matériel et des moyens de lutte contre l'incendie et des problématiques sans cesse grandissantes que rencontrent les agents relevant de services de sécurité incendie, j'ai pour objectif d'apporter mes connaissances et mes compétences pour que soit provoquée, entre autres, une évolution de la réglementation en vigueur, relative à ces métiers.



Vice-Président
représentant
l'activité « **Sûreté/
Protection** »

**Alexandre
BLANCO**

50 ans, ancien policier national, je suis actuellement « Team leader » et opérateur en protection rapprochée non armée et armée, notamment en zones hostiles. J'ai une solide expérience de « terrain », tant sur le territoire national français, qu'à l'étranger. Reconnu en tant qu'expert dans les métiers de la Sûreté/Protection, je mets également mes compétences à profit lors de l'encadrement et l'animation de sessions de formation au bénéfice du futurs Agents de Prévention et de Sécurité mais également d'Agent de Protection Physique des Personnes. Instructeur en « Self Défense », Formateur à la prévention des risques liés au terrorisme, je suis également Formateur en tir tactique et techniques d'action immédiate pour les armes de catégorie B et D.

Vice-Président au sein d'AGIR, je représente le Collège « D » regroupant tous les acteurs de la Prévention et de la Sécurité et l'un de mes objectifs premiers est de faire évoluer la profession d'Agent de Sûreté/Sécurité tant sur ses compétences professionnelles que sur sa reconnaissance sociale et salariale.



Secrétaire
Général d'AGIR

**Arnaud
VASSEUR**

51 ans, j'ai, pendant de nombreuses années, assuré la protection de ressortissants français mais également étrangers, en dehors du territoire national français.

Au début des années 1990, des opportunités professionnelles m'ont amenées à pouvoir assurer la sécurité de familles princières.

En 1994, j'ai été nommé, Chargé de Sûreté pour l'ensemble des Jeux de la Francophonie (compétition multisports et concours culturels), organisés par le Comité international des Jeux de la Francophonie et le Comité National des Jeux de la Francophonie sous l'égide de l'Organisation Internationale de la Francophonie.

À partir de 1996 et jusqu'en 1998, j'ai occupé les fonctions de Directeur Général d'une structure dont le siège était basé aux États-Unis. Cette structure était chargée d'assurer la protection permanente de joueurs professionnels de la NBA, USA/ EUROPE et de la protection de sites sensibles situés à l'étranger.

Lors de la Coupe du Monde de Football de 1998, j'ai pu couvrir plusieurs stades et événements extérieurs, en tant que chargé de sûreté.

Depuis plus de 25 ans, je dirige le Groupe TITAN, société de sécurité privée, dont l'activité est principalement orientée, dans la Sûreté / Sécurité, et Protection de personnes, vers les événements à caractère culturels et sportifs) de moyenne et de grande ampleur.

Actuellement, j'interviens et apporte mon expertise lors de sessions de formation en tant que Formateur, au bénéfice d'Agents de sûreté / sécurité, et en tant que jury, à l'issue de formations certifiantes, relatives aux métiers dédiés à la Sûreté-Sécurité-Protection.

Je suis également amené à animer des séquences spécifiques, lors de sessions réalisées pour la Sécurité Territoriale (PM, ASVP hors CNFPT), et je réalise des audits relatifs aux équipements de ces personnels.

Au sein de mes activités, je tente de faire appel et de développer de nouvelles technologies, notamment au travers de l'utilisation de drone(s), que j'ai essayé de mettre en œuvre, notamment lors de l'EURO 2016.

Au travers d'AGIR, je souhaite apporter mes connaissances et mes compétences pour l'évolution de nos métiers et l'amélioration des conditions d'exercice, la création de modules de formation, spécifiques à l'événementiel, et, in fine, la création d'un véritable Titre à Finalité Professionnelle de formateurs « tir ».



Trésorier d'AGIR

**Robert
BAU**

58 ans, ancien dirigeant d'une société de sécurité privée spécialisée dans l'événementiel, je suis actuellement Chargé de sûreté à la Cité des Sciences et de l'Industrie, à Paris (19).

Ayant assuré la sécurité des familles Princières du Moyen-Orient, j'ai été également amené à mettre en œuvre la protection d'artistes issus du monde musical lors de leurs tournées, principalement estivales.

Titulaire du Cycle Technique CERIC (Manager des risques sûreté malveillance) et du **Diplôme Technique Européen CERIC**, je bénéficie d'une solide expérience en relation avec les métiers de la Sûreté/Sécurité.

Ayant une vision précise du métier d'Agent de Protection et de Sécurité, je souhaite apporter mes connaissances et mes compétences pour qu'enfin, l'activité événementielle soit reconnue telle une spécialité et qu'un cycle de formation spécifique soit créé.



Membre du
Comité Directeur
Exécutif

**Amelle
ZARROUG**

34 ans, je suis Dirigeante de l'Organisme de Formation « Solaris Développement » domicilié à Portes-lès-Valence (Drôme).

Passionnée par le secteur de la Sécurité/Sûreté, j'ai tout de suite su me reconnaître dans les valeurs et forces motrices de ce centre de formation.

Titulaire d'un **DEES** Ressources Humaines et du Titre **Dirigeant d'une Société de Sécurité Privée**, j'ai créé une réelle synergie entre les agents, leurs employeurs et notre centre de formation en leur apportant conseils et accompagnement au quotidien.

La bonne marche d'une entreprise dépend de l'action de chaque intervenant qui la compose ; il en est de même pour un secteur d'activité. Soyons acteurs et solidaires pour véhiculer et préserver nos intérêts communs !

Intégrer le Comité directeur d'**AGIR** est à mon sens l'occasion de porter tout haut la voix des intervenants de notre secteur désireux de fournir une prestation de qualité dans le respect de la réglementation.



Membre du
Comité Directeur
Exécutif

**Bruno
HIETTER**

36 ans, j'ai, pendant quelques années exercé la profession d'agent commercial. Néanmoins, depuis 2008, j'évolue dans le « monde » de la sécurité privée; dans un premier temps, en tant qu'agent de prévention et de sécurité durant 10 ans, au sein des Galeries Lafayette de Strasbourg puis, à partir de 2013, jusqu'à ce jour, j'ai exercé mes premières missions d'agent de sécurité incendie puis de chef d'équipe sur de nombreux sites.

Depuis 3 ans, je suis Formateur en Sauvetage Secourisme du Travail (SST), et Formateur en Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM). Titulaire du diplôme SSIAP 2 depuis 2014, SSIAP 3 depuis peu et du MSSSI depuis le mois d'octobre 2022, j'anime des sessions de formation, telles que le TFP APS et SSIAP 1 et 2.

Passionné des religions et particulièrement des religions abrahamiques, je suis titulaire de deux Diplômes universitaires (DU initiations aux religions de la faculté protestante de Strasbourg et un DU Formation civile et civique : Société, droit et religion à l'IPAG de Strasbourg).

Curieux et passionné par ce qui fait l'identité des Hommes, j'ai rapidement compris après 17 ans dans les métiers de la sécurité privée, au gré des rencontres et de nombreux échanges, que les religions, influencent l'individu, les équipes, le management et l'ensemble des interactions possibles dans de nombreux domaines. Incontournables, les faits religieux doivent être plus sérieusement pris en compte par les dirigeants et managers, car ils sont autant synonymes d'opportunités que d'obstacles.

Avec **AGIR**, je veux dissiper les appréhensions quant à certains malentendus autour du fait religieux, aider à accompagner les adhérents à comprendre certains sujets sensibles en entreprise, apporter des éléments fondamentaux et généraux sur les rites, fêtes et concepts religieux qui font la partie visible des religions et s'expriment dans leur entreprise.



Réfèrent
« Valeurs de la
République
et de la laïcité »

**Patrice
SANTERO**

55 ans, j'ai débuté ma carrière en tant que Sapeurs-Pompiers de Paris, détaché auprès de la Direction de la Sécurité Civile. Depuis de nombreuses années, en tant qu'Instructeur National de Secourisme et Formateur de Formateurs en Sauvetage Secourisme du Travail (SST), je participe à la diffusion et l'enseignement des gestes de premiers secours auprès de publics, nombreux et variés.

Éducateur sportif, je suis depuis 2012, titulaire d'un Doctorat en sciences cognitives et ergonomie.

Réfèrent radicalisation auprès de la FFKMDA (Fédération de Kickboxing, de Muaythai et Disciplines Associées), je suis, depuis 2019, Formateur de formateurs VRL (Valeurs de la République et de la Laïcité) et VSL (Valeurs Sociétales et Laïques). Intervenant régulier dans les domaines de la lutte contre la radicalisation auprès du Ministère des sports, je développe des outils de prévention à l'attention des entreprises privées comme publiques.

Au travers d'**AGIR**, je souhaite apporter mon expertise, afin de permettre à l'ensemble des professionnels de la santé & sécurité au travail, de la sécurité incendie et de la sûreté/protection, de savoir (ré)agir face à toute forme et situation de radicalisation. De plus, j'ai à cœur de promouvoir les principes de la laïcité au sein des établissements et collectivités relevant de la Fonction Publique.

Comment nous rejoindre ?

Pour rejoindre la première organisation professionnelle de France, représentative des métiers et des professions relevant des domaines de la santé & sécurité au travail, de la sécurité, de la sûreté/protection, rien de plus facile...

Pour toute personne qui souhaite s'engager, à nos côtés, pour que son métier, sa profession, son activité bénéficie d'une meilleure reconnaissance, il n'y a rien de plus simple !

Pour cela, il suffit de nous contacter :

Par téléphone, au **01 86 52 77 25**.

Ou par courriel, à l'adresse suivante : **contact@agir-syndicat.fr**



**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
INTERPROFESSIONNELLE
REPRÉSENTATIVE**

des métiers de la santé et sécurité au travail,
de la sécurité et de la sûreté